Extrait du OIEau

http://www.oiagua.eu/contenu/agenda-des-evenements/article/reparer-la-nature-l-exemple-des

Réparer la nature ? L'exemple des milieux humides

- contenu - Agenda des évènements -

Date de mise en ligne : mercredi 3 février 2016

OIEau

Le Conseil départemental du Finistère, le Forum des marais atlantiques et l’Agence de l’eau Loire Bretagne, organisent ce colloque national.

Peut-on et doit-on réparer les milieux humides ?
La restauration des milieux humides est un sujet d’actualité qui pose de nombreuses questions de fond et des questions techniques. Modes opératoires, coût des opérations, financement des projets, méthodes de suivi et d’évaluation, modes de gouvernance, cadres juridique et réglementaire, acceptabilité sociale, etc., constituent autant de problématiques auxquelles sont confrontés les acteurs de terrain et les experts qui mènent des programmes d’actions de réhabilitation de zones humides.

L’objectif de ce colloque est de porter à l’échelle nationale les débats sur ces thématiques et de partager les connaissances et les savoir-faire. Il fera également une large place aux témoignages concrets et aux retours d’expériences techniques.

Il s’appuie sur un comité de pilotage scientifique regroupant le Ministère de l’écologie et du développement durable, Ramsar France, le MNHN, l’ONEMA, l’INRA, l’IRSTEA, la Tour du Valat et l’Université de Bretagne Occidentale.

Il s’inscrit dans le cadre des actions de la cellule d’animation sur les milieux aquatiques du Finistère.

Élus, techniciens des collectivités et des associations, acteurs scientifiques, institutionnels, économiques, financeurs sont invités à venir échanger au cours de deux sessions, la première proposant le contexte de la restauration des milieux humides, la deuxième session présentant les différents cadres d’intervention des opérations de réhabilitation.

Un appel à communication vous est proposé **jusqu’au 30 octobre** pour témoigner de votre expérience sur les différents thèmes de la restauration des milieux humides.

Copyright © OIEau